

## **Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical**

### **Séance du 28 mars 2017**

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté, Amphithéâtre Claude Nicolas Ledoux, 1 rue Alfred de Vigny à BESANÇON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.**

*La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45*

#### **Etaient présents :**

**C.A.G.B :** ANDRIANTAVY Anne-Sophie ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOROWIK Roger ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FALCINELLA Béatrice ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JACQUIN Denis ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAURICE Yves ; MOUGIN Philippe ; POISSENOT Danielle ; POUJET Yannick ; ROCHDI Karima ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard suppléant de WANLIN Sylvie ; VIGNOT Anne ; VOUGNON Bernard suppléant de BARTHELET Catherine ;  
**C.C.L.L :** DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; EDME Philippe ; MONIOTTE Jacques ; PROST Jean-Paul ; QUETE Gérard ; STADELMANN Jean-Claude ;  
**C.C.V.M :** MORALES Roland ;

#### **Etaient excusés :**

**C.A.G.B :** AVIS André ; BARATI-AYMONIER Sorour suppléant de STHAL Rémi ; BARTHELET Catherine ; CURIE Pascal ; FELICE Alain ; HUOT Daniel ; JASSEY Michel suppléant de ORY Gilles ; LAIDIE Franck ; LETHIER Michel ; LINDECKER Cédric ; LOYAT Michel ; MAILLOT Elsa ; MICHEL Carine suppléant de POUJET Yannick ; MORTON Thierry suppléant LEMERCIER Myriam ; PREONI Claude ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice ;  
**C.C.L.L :** MAMET Gérard ;  
**C.C.V.M :** BERGER Joël ; MARCHAL François ;

**Secrétaire de séance :** BOUSSET Jean-Marc

#### **Procuration de vote :**

**Mandants :** FAIVRE Sarah ; HUOT Daniel ; LINDECKER Cédric ; MAILLOT Elsa ; MAMET Gérard ; MARCHAL François ; STHAL Rémi ; TAILLARD Fabrice ;  
**Mandataires :** EDME Philippe ; LOPEZ François ; POUJET Yannick ; BIZE Thibaut ; DAUDEY Pierre ; MORALES Roland ; CAULET Claudine ; JAVAUX Thomas

**Objet :** Demande de subvention pour le projet de poulailler collectif sur la commune les Auxons

## DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET DE POULAILLER COLLECTIF SUR LA COMMUNE LES AUXONS

**Rapporteur** : Madame Françoise GALLIOU, Vice-Présidente

La commune Les Auxons a le projet de créer, au printemps 2017, un poulailler collectif au sein du village et de confier sa gestion à un collectif de 15 familles.

Ce projet est porté par la Comité des Fêtes avec le soutien de la municipalité. Les objectifs de ce projet sont :

- Sensibiliser les habitants à la réduction des déchets
- Favoriser le lien social
- Disposer d'un outil pédagogique pour l'école
- Proposer un projet qui s'inscrive dans la charte écologique initiée par la commune

Le fonctionnement du poulailler est encadré par un règlement intérieur et un contrat d'engagement auquel devra souscrire les 15 familles participantes. Une participation financière de 15 € / famille sera demandée à l'inscription, pour une année complète.

Un terrain de 150m<sup>2</sup> sera prêté par la commune, clôturé à 2,5 m de haut et muni d'un filet de protection afin de respecter les dispositions concernant la prévention de la grippe aviaire. Un abri avec un système d'ouverture / fermeture automatique de la porte sera installé.

Autant que faire se peut, la construction du poulailler sera faite par les bénévoles afin de limiter les coûts du projet. Un budget prévisionnel d'installation et de mise en route a été établi, mais il pourra être réduit si une partie de la construction se fait par des bénévoles.

<b>Dépenses</b>	<b>Montant</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>
Terrain (prêt à titre gracieux de la commune)	0	Subvention mairie	1 500
Clôture	3 857	Subvention Comité des fêtes	250
Abris	280	Cotisation des familles	225
Système d'ouverture	170		
Cuve à eau	50		
Litières	20		
Graines	150		
Poules	180		
<b>Total dépense</b>	<b>4 707 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>1 975 €</b>
		Reste à financer	2 732 €

Dans le cadre du 2ème programme local de prévention des déchets, le SYBERT s'est engagé à soutenir la mise en place de projets de poulaillers collectifs. Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 50% du montant global dans la limite de 1 200 €.

**A l'unanimité le Comité Syndical se prononce favorablement sur :**

- **le versement d'une subvention d'investissement auprès du Comité des Fêtes de la commune Les Auxons, pour le projet de poulailler collectif à hauteur de 50% du montant global dans la limite de 1 200 €**
- **l'ouverture des crédits nécessaires au versement de cette subvention lors de la prochaine décision budgétaire modificative.**

Pour extrait conforme,  
La Présidente du SYBERT,  
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 41  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 5 AVR. 2017



Contrôle de légalité